

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **15 décembre 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 51

Nombre de conseillers absents à la séance : 9

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 8

Nombre de conseillers suppléés : 1

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Claudine FLEY (représentée par Bernard BERTHELIER), Christian FRICOT (représenté par Mireille LABORIE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON)

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Elisa BASTIDE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2025_190 : GRANDS EQUIPEMENTS / AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN D'HONNEUR SYNTHÉTIQUE NON CHAUFFÉ AU STADE JEAN ALRIC - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Charly DELAMAIDE

Lors de la séance du 28 février 2025, le Conseil Communautaire a validé le principe de l'opération « Aménagement d'un terrain d'Honneur en gazon synthétique non chauffé au stade Jean Alric », ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération. Il a également autorisé le Président à déposer les demandes de soutien financier auprès des différents financeurs.

A ce titre, il convient donc de réviser le plan de financement validé par le Conseil Communautaire cité supra, suite à la réception, le mardi 4 novembre 2025, de l'étude de Projet (phase PRO) transmise par le maître d'œuvre en charge de l'opération, avec les éléments financiers révisés à la baisse. En effet, les différents financeurs sollicités demandent que toute modification des montants fasse l'objet d'une nouvelle délibération.

Ainsi, l'ensemble des nouveaux éléments financiers présentés en annexe permettront de respecter les engagements d'Aurillac Agglomération auprès des financeurs concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de valider le nouveau plan de financement de l'opération « Aménagement d'un terrain d'Honneur en gazon synthétique non chauffé au Stade Jean Alric », tel que joint en annexe ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025

ID : 015-241500230-20251215-DEL_2025_190-DE



- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer les demandes de subventions auprès des différents financeurs.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Christian POULHES.